



District Haute-Garonne de Football
**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DE DISCIPLINE SENIORS**



Réunion du Lundi 18 Mars 2019
Procès-Verbal N° DIS.SEN.20.18/19

DECISIONS DE LA COMMISSION

Affaire n°1

1+8 matches ferme de suspension dont 4 avec sursis au vu du geste non intentionnel évoqué et reconnu par les deux clubs
Motif : faute grossière avec blessure constatée par certificat médical et avec ITT égale à 8 jours

Affaire n°2

1+4 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles
Motif : comportement excessif et offensant/officiel pour son attitude gestuelle

Affaire n°3

1+6 matches ferme de suspension
Motif : Acte de brutalité, hors action de jeu/spectateur

Affaire n°4

3 ans de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 18.10.2018
Motif : faute grossière — acte de brutalité en dehors de toute action de jeu/joueur
– Acte de brutalité/officiel (avoir atteint l'arbitre) – menace/intimidation hors rencontre (revenir sur le terrain)

Match perdu par pénalité – retrait de 3 pts au classement à l'équipe

La Commission demande aux commissions compétentes de désigner :
3 arbitres et un délégué au match retour à la charge du club
1 délégué pour toutes les rencontres de la saison de l'équipe

Rappel à l'ordre aux dirigeants du club pour leur tenue devant la commission.